



*déclaration CDEN 33 du 18/06/15*

**Monsieur le Directeur Académique,  
Monsieur le Vice Président,  
Mesdames Messieurs,**

L'Unsa Education est engagée depuis le début dans le soutien de la Refondation **de notre système scolaire ; c'est un enjeu éducatif, mais c'est avant tout un impératif démocratique.**

Dans ce cadre, la réforme du collège est une nouvelle étape de la Refondation, comme le Socle commun et les nouveaux programmes.

Cette réforme ne doit pas être jugée à l'aune des polémiques qui ont surgi ces dernières semaines sur la prétendue suppression des classes bilingues jusque-là réservées à quelques-uns ou encore sur la disparition des options qui permettaient de constituer des filières élitistes au sein d'un collège, mais elle doit se concevoir comme un début de réponse aux enjeux de société auxquels nous devons répondre : amélioration des compétences et connaissances de tous, inclusion de tous les jeunes, citoyenneté, égalité et fraternité.

Nous souhaitons rappeler le consensus fort qui s'est dégagé sur les causes et les solutions à apporter après les événements survenus en janvier dernier : une grande partie de ces solutions se trouvent au sein des établissements scolaires, dans les classes mais aussi en dehors et il est urgent de les mettre en place, avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

L'Ecole est le creuset de la société de demain. Les inégalités qui se sont renforcées dans notre système éducatif approfondissent encore les inégalités générées par l'organisation de notre société. Les valeurs de respect et du vivre ensemble s'apprennent dans les écoles et les collèges à travers les enseignements du tronc commun mais aussi au quotidien dans la vie et les instances de gouvernance du collège où les élèves doivent être plus et mieux associés ainsi que dans tous les lieux et les moments de débats et de réflexion que nous pourrions introduire.

Dans une société de plus en plus complexe et technique, où les connaissances évoluent très vite et où la maîtrise et la compréhension des technologies sont obligatoires, il serait inacceptable de laisser 15% d'une classe d'âge au bord du chemin en ne préparant pas ces jeunes à prendre part à la société de demain. Demain, être citoyen, ce sera aussi maîtriser ces outils. Il serait tout autant inacceptable d'abandonner l'ambition d'un système éducatif qui s'adresse à tous, qui promeut et qui accompagne tous les élèves.

Évidemment, cette réforme pour ceux qui vont la mettre en œuvre, peut soulever des doutes ou des inquiétudes, mais nous avons un an pour nous y préparer. L'UNSA

Éducation a demandé qu'un accompagnement et une formation au plus près des collègues soient mis en place.

Les organisations syndicales ont été consultées en réunion multilatérale sur la circulaire de mise en œuvre de la réforme du collège. A cette occasion, l'UNSA a rappelé ses attentes pour que cette circulaire :

- **affiche la priorité aux élèves les plus fragiles** avec des moyens dégagés au service de l'amélioration des conditions d'apprentissage de TOUS les élèves, une mixité sociale et scolaire recherchée dans toutes les classes.
- **fasse confiance au professionnalisme des équipes éducatives** avec un projet pédagogique élaboré à partir des propositions des équipes de classe, des équipes disciplinaires et des équipes de vie scolaire, mis en cohérence par le conseil pédagogique et voté par le Conseil d'Administration.
- **rende les changements concrets et ouvre le champ des possibles** et ne reste pas dans le flou des grands principes.
- **réponde aux inquiétudes des personnels** en clarifiant certaines situations comme l'articulation entre EPI et enseignements de compléments en Langues et culture de l'antiquité et Langues et culture régionales, comme la présentation des différentes organisations horaires possibles en sciences et technologie en 6°, comme le cadrage réglementairement des horaires des classes « bilangues ».
- **garantisse la formation et l'accompagnement de tous** en précisant le volume et l'organisation du grand plan annoncé par la ministre, en dégagant du temps pour ces formations.

**La consultation sur les programmes aurait dû être un autre moment fort de la Refondation de l'École :** mais les modalités de cette consultation ne sont pas propices à cela. Il faut du temps pour remplir le questionnaire et ce temps aurait dû être dégagé sur le temps de service, ce qui aurait été très utile pour le travail en équipe pédagogique, travail d'équipe nécessaire et qu'il faudra prendre en compte.

Ce CDEN est réuni dans le cadre de la poursuite de **la préparation de rentrée dans le 1<sup>er</sup> degré.**

L'UNSA Education tient une nouvelle fois à vous alerter sur **les difficultés liées au non-remplacement dans notre département.** Elles sont toujours bien actuelles alors que nous sommes en fin d'année scolaire. Ces difficultés perdurent ainsi sur toute une année scolaire. Dans les circonscriptions très rurales, le manque de remplaçant engendre une totale désorganisation dans les petites écoles qui en souffrent. Ici ou là, des titulaires remplaçants en mission sur des longs remplacements en sont sortis ponctuellement pour assurer un remplacement, prévisible ou non, dans une école à 1 ou 2 classes. Est-ce que les refus de temps partiels sur autorisation génèreraient de fait davantage d'absences des collègues? Il ne s'agit pas là forcément de maladie, mais d'absences nécessaires pour les collègues qui les anticipaient à travers les temps partiels.

La deuxième difficulté de notre département concerne la mise en œuvre **des journées de décharges de direction des petites écoles** : cette mise en œuvre est très inégale dans notre département. Ces journées seront en augmentation à la prochaine rentrée. Vu les difficultés liées au remplacement, d'autres modalités doivent être trouvées pour que ces journées soient effectives.

**Un renforcement des postes de titulaires remplaçants s'avère plus que nécessaire.**

Concernant les règles académiques du mouvement du 1<sup>er</sup> degré, l'Unsa Education tient à exprimer, à nouveau, son opposition à la multiplication des postes à profil mis en œuvre dans notre Académie, multiplication qui ne garantira en rien la qualité du service public d'Education. Force est de constater qu'à l'issue du premier mouvement, de nombreux postes de direction sont restés vacants.

Concernant la rentrée prochaine, nous sommes interpellés par de nombreux collègues qui souhaitent organiser une deuxième journée de pré-rentrée, comme ils pouvaient le faire jusqu'à présent. Cette 2<sup>ème</sup> journée est supprimée et remplacée par 2 ½ journées dont l'utilisation est laissée à l'appréciation des Recteurs. Nous aimerions savoir si une position a été retenue pour notre académie et si les collègues auront la possibilité d'organiser une 2<sup>ème</sup> journée de pré-rentrée.

S'agissant de **la réforme des rythmes scolaires**, nous apprécions qu'une campagne annuelle de révision des POTS soit mise en œuvre en Gironde. Nous renouvelons notre demande faite en comité de suivi de la mise en place d'une formation pour les personnels volontaires sur les PEDT, en particulier pour les directeurs souvent sollicités par les différents partenaires. L'expérimentation des Landes nous paraît intéressante à développer.

Nous souhaiterions soulever une problématique « transport » qui apparaît en milieu rural, en particulier lorsque les écoles sont desservies après le collège par le même transporteur ce qui impose une contrainte temps importante peu compatible avec le respect du rythme biologique de l'enfant. Nous sollicitons le Conseil Départemental afin qu'il examine ces situations pour trouver des solutions respectant au mieux le rythme des enfants.

Nous souhaitons, enfin, vous alerter sur un point particulier, Monsieur le Vice-Président, concernant les locaux dédiés à la vie scolaire dans les collèges : Monsieur le Recteur a décidé, dans le cadre de sa dotation, de créer une deuxième poste de CPE là où il n'y en avait pas dans les collèges en Education Prioritaire. Si l'UNSA Education apprécie cette mesure, elle souhaite aujourd'hui soulever le problème du manque de place ou de local pour mettre en œuvre les conditions minimales d'exercice du métier de CPE, à savoir un bureau pour, par exemple, recevoir les élèves, les familles en toute confidentialité. Nous mesurons l'effort d'investissement du Conseil Départemental de la Gironde pour les collèges et vous remercions, par avance, de la prise en compte de cette problématique.

En conclusion, pour continuer à nous inscrire dans notre démarche de relais combatif et pragmatique de nos collègues, nous, UNSA Education, soulignons que nous demeurons très attachés à une préparation de la rentrée des plus sereines, pour les personnels et les autres acteurs du système scolaire, et ce, dans l'intérêt des élèves.

**Pour l'UNSA-Education**  
Evelyne FAUGEROLLE